
SOMMAIRE

1. Généralités
2. Présentation du CTC
3. Présentation de la FFC
4. Bénéficiaire d'une subvention CTC
5. Subventions CTC disponibles en 2023
 - a) Salons & Missions
 - b) Digital & Numérique
 - c) Autres opérations collectives portées par la fédération
 - d) Labellisation Volontaire
 - e) Cuir & Savoir-Faire
 - f) RSE (nouveau 2023)
6. Service « Guichet Unique » du CTC
7. Questions / Réponses



1. GÉNÉRALITÉS

1. Généralités

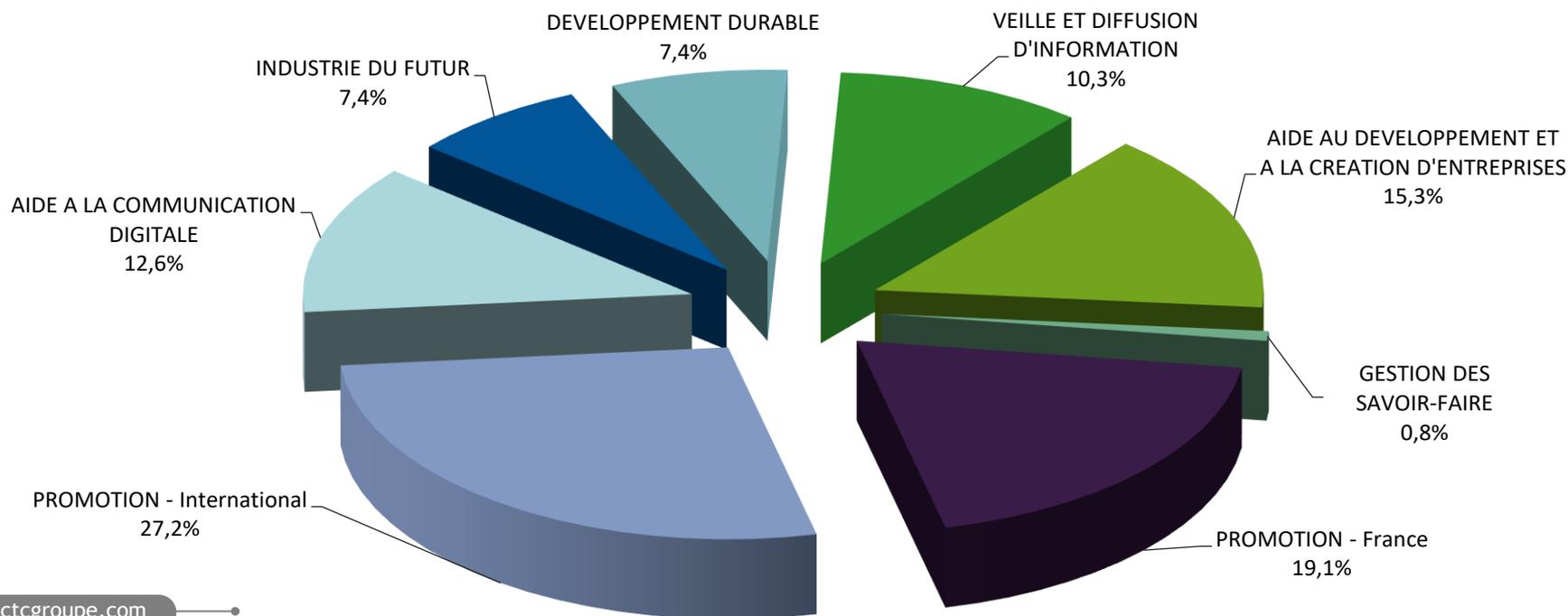
ORIGINE DES SUBVENTIONS

- Taxe Fiscale affectée (TFA)

40% de la TFA est allouée à des opérations collectives, pilotées par les organismes professionnels de la filière cuir.

Ces opérateurs (syndicats, fédérations ou encore associations professionnelles) proposent des opérations et des aides adaptées aux besoins de leurs secteurs d'activités.

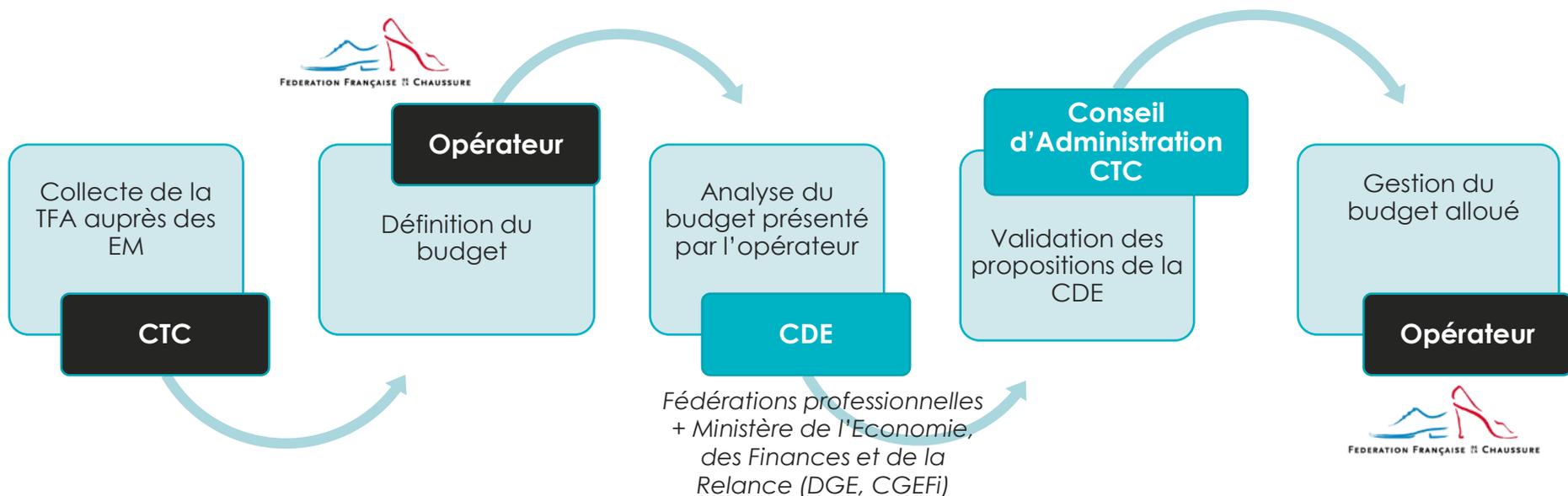
Axes des subventions 2023 pour l'ensemble de la filière :



1. Généralités

BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none">• Toutes les EM à jour du paiement de la TFA• Opérateurs de la filière
REGIMES FISCAUX APPLICABLES	<ul style="list-style-type: none">• RGEC – N° SA.59106 / Aides en faveur des PME• Régime De minimis• RGEC – N° SA.58981 / Aides à la formation

Mise en place d'une subvention :





SONDAGE



CTC et Fédération Professionnelle, quelle différence ?

Réponse 1 : C'est la même entité mais 2 services différents

Réponse 2 : Ce sont des entités différentes



Réponse au sondage

FFC & CTC : 2 organismes différents



Le CTC est le Comité Professionnel de Développement Économique de la filière Cuir, Maroquinerie, Chaussure, Ganterie, capable d'intervenir à tous les stades de la chaîne de valeur.

Le CTC et la FFC sont deux entités différentes. Force de lobby et de communication, la FFC intervient au plus haut niveau afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

1. Généralités



ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> Fédération professionnelle française 	<ul style="list-style-type: none"> CPDE de la filière Cuir, Chaussure, Maroquinerie, Ganterie CTI
STATUT EM		Redevabilité à la TFA (selon le modèle économique de l'entreprise)
ADHESION	Volontaire	
MISSIONS	<p>Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics français et européens.</p> <p>Accompagnement des entreprises dans les domaines social, export, commercial, communication et marketing.</p>	Accompagnement des entreprises de la filière cuir dans le développement de leur performance, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.

1. Généralités

Pour bénéficier des subventions, il faut être **entreprise membre (EM) au CTC** et **s'acquitter du paiement de la TFA** auprès de ce dernier.

L'adhésion auprès de la FFC est volontaire. En contrepartie du traitement administratif des dossiers en provenance des entreprises non adhérentes à la Fédération, des frais de gestion de 20%, calculés sur chaque subvention obtenue seront prélevés.





2. PRÉSENTATION DU CTC

2. Présentation du CTC



Nos missions
Normalisation
Innovation & expertise industrielle
Intelligence économique
Gestion des savoir-faire
Prospective mode & design
Aide à la création d'entreprises
Promotion France & internationale

Vos avantages EM
Innovation & création
Veille & information
Remises spécifiques
Subventions
Événements gratuits

Projets R&D, outils de tendances sectoriels

Publications, newsletters, bases de données, matériauthèques, « SVP »,

-20 % sur les prestations CTC, prise en charge des frais (déplacements & hébergement)

Via les fédérations - Salons (France - International), missions de prospection, communication digitale, transmission des savoir-faire

Séminaires, webinaires, workshops, commissions techniques



3. PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

3. Présentation de la FFC

Force de lobby et de communication, la FFC intervient au plus haut niveau afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

Nos partenaires dans nos actions.



3. Présentation de la FFC

Les services de la FFC

- Assistance salons et missions à l'international
- Gestion des aides financières CTC pour le secteur de la Chaussure
- Lobbying national et européen
- Promotion et communication
- Recherches scientifiques et R&D
- Convention collective & Assistance droit social

Vos interlocuteurs

Michelle GUILLOUX-BONNET
Déléguée Générale
m.bonnet@chaussuredefrance.com

Karine FOURNIER
Contact Subventions (dossiers annuels)
k.fournier@chaussuredefrance.com

Lila MOKRANI
Contact Subventions (salons & missions)
l.mokrani@chaussuredefrance.com

- Assistance pour les **salons et organisations de missions** en France et à l'international (export Pop-UP)
- Communication B2C : développer la notoriété des marques
- Accompagnement aux **aides financières CTC**
- Défense des intérêts de la profession à travers des actions de **lobbying** auprès des pouvoirs publics nationaux et européens
- Réalisation d'actions de **promotion et de communication collectives** pour valoriser vos métiers et votre savoir-faire
- Promouvoir et organiser **l'innovation et l'expertise** dans le domaine **industriel**
- Information concernant la **convention collective** et assistance auprès des entreprises adhérentes en droit social
- **Sites internet :**
 - www.chaussuredefrance.com
 - www.french-shoes.fr
 - www.french-shoes.com
- **Page Facebook & Instagram :** frenchshoesfederation
- **Page LinkedIn :** federation française de la chaussure

3. Présentation de la FFC

- Adhésion -

Adhérer à la FFC c'est rejoindre l'ensemble des acteurs de la filière afin de défendre vos intérêts et assurer efficacement la promotion de vos marques.

En tant qu'adhérent à la FFC, vous :

- Intégrez un réseau professionnel reconnu.
 - Vous êtes accompagné grâce aux services que nous développons : veille marketing, actualité sociale et juridique, expertise professionnelle et commerciale.
 - Vous bénéficiez d'une mise en avant de vos collections sur nos différents outils de communication (site internet, Facebook, Instagram, plateforme de mise en relation avec des acheteurs, dossier de presse).
 - Vous êtes régulièrement consulté afin de participer à l'élaboration des opérations de communication, outils, missions collectives qui seront présentés au CTC.
- En effet, la FFC organise différentes actions pour ses adhérents et, en tant qu'opérateur "chaussure" auprès de CTC, présente les demandes de subvention pour l'année.
- Vous avez accès sur notre site internet à la partie réservée aux adhérents contenant notamment =
 - des études de marché et des études thématiques,
 - des listings acheteurs qualifiés à l'étranger,
 - à notre base de données des distributeurs de chaussure en France
 - à nos bilans économiques



4. BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION CTC



SONDAGE



Quel est votre niveau de connaissance des subventions ?

Réponse 1 : Débutant (n'a jamais ou très peu sollicité de subvention)

Réponse 2 : Confirmé (a déjà sollicité une ou plusieurs subventions, connaît le fonctionnement)

Réponse 3 : Expert (sollicite régulièrement des subventions, est familier du fonctionnement)



4. Bénéficiaire d'une subvention CTC

- Vos interlocuteurs CTC & FFC -



Mme Karine FOURNIER & Mme Lila MOKRANI
FFC - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE
Tél : 01 44 71 71 71
Email : k.fournier@chaussuredefrance.com
l.mokrani@chaussuredefrance.com

Département Subventions
ctcsubventions@ctcgroupe.com

Opérateur & Interlocuteur principal

Gestion du budget subventions validé par la CDE et le CA CTC pour la filière

Réponses aux questions des entreprises

1^{er} contrôle des pièces justificatives

Versement des subventions aux entreprises (après réception du versement CTC)

Comité de pilotage Cuir & Savoir-Faire (Michelle GUILLOUX-BONNET)

Interlocuteur secondaire

Collecte de la TFA

Promotion des subventions

2nd contrôle des pièces justificatives

Versement des subventions à l'opérateur

Instruction des dossiers Cuir & savoir faire

4. Bénéficiaire d'une subvention CTC

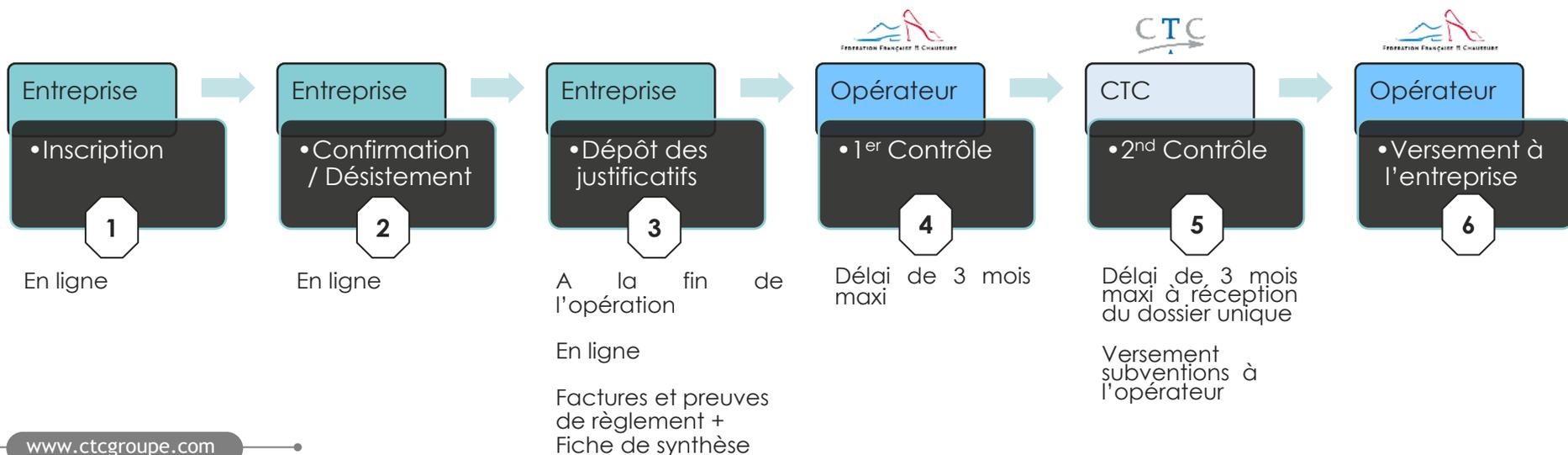
- Processus -

Prérequis :

- Être à jour du règlement de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
 - Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération

Bénéficiez d'une subvention CTC, un outil en ligne et un process en 6 étapes :

→ www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html



4. Bénéficiaire d'une subvention CTC - Cas particuliers -

Opérations de votre secteur d'activité

2023 ▾

Tableau de bord

Rechercher une opération

Opération(s) non identifiée(s)

Options

Exercice	Nom de l'opération ▲	Numéro de la subvention	Type	Zone	Pays	Période	Opérateur	Nb d'Entreprises Membres		Votre demande d'inscription	Votre confirmation d'inscription	Statut
								Demandes initiales	Demandes confirmées			
2023	A+A DÜSSELDORF 	13	Salon et Showroom	Europe	Allemagne	Octobre	FFC	1 EM	5 EM	-	-	L'opération bénéficie d'une subvention - Confirmation d'inscriptions ou nouvelles inscriptions possibles
2023	COMMUNICATION DIGITALE B2B ET B2C S2 	128	Digital	Europe	France	Décembre	FFC	22 EM	-	-	-	Inscriptions fermées - Demande de subvention accordée

- Cadenas Vert → inscription possible en ligne
- Cadenas rouge → contacter votre opérateur !
- Intérêt pour un salon non référencé sur la plateforme
→ Faire une déclaration d'intérêt en ligne



SONDAGE



Quel(s) type(s) de subvention(s) souhaitez-vous approfondir ?

(Plusieurs réponses possibles)

Réponse 1 : Salons & Missions

Réponse 2 : Digital et numérique

Réponse 3 : Labellisation Volontaire

Réponse 4 : Transmission de savoir-faire métier (Cuir & Savoir-Faire)

Réponse 5 : RSE (nouveau 2023)





5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

a) Salons & missions

4. Subventions CTC disponibles en 2023



27 SALONS & MISSIONS INTERNATIONALE

5. Subventions CTC disponibles en 2023

a) Salons & Missions

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais de stand : location d'un stand dans la limite de 27m² par EM + inscription au salonFrais d'agencement (plafond 1000€)Frais construction de stand (plafond 2500€)Pour les salons <u>à l'international</u> (régime de minimis seulement) :<ul style="list-style-type: none">➤ Frais de voyage (avion, train, location voiture) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays➤ Frais de séjour (nuitées d'hôtel) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays➤ Frais de transport de collection,➤ Frais d'interprètes (selon les pays).	<ul style="list-style-type: none">Frais de voyage et de séjour <u>pour la France</u>Parking, badges, internetTaxis, ticket bus/métro, essence, navette, péage (seul le moyen de transport principal est pris en charge)Petit-déjeuner (si pris à part de l'hôtel), déjeuner, diner, mini-bar, transfert, blanchisserie...
AIDE & PLAFONDS	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none">Régime RGEC : 50% des frais de stand nu uniquementDe minimis :<ul style="list-style-type: none">➤ 50% pour les opérations France & Europe,➤ 70% pour les opérations hors Europe (les 2 premières années) / 50% à partir de la 3^{ème} année.	<ul style="list-style-type: none">Demande de subventions <u>indépendante</u> de la réservation du stand (à faire auprès de l'organisateur du salon)Régimes applicables (au choix de l'entreprise) : RGEC (pour les PME) ou de minimis (pour PME et GE)



5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

b) Digital & Numérique

n°127 : **COMMUNICATION DIGITALE** B2B ET B2C **S1**

n°128 : **COMMUNICATION DIGITALE** B2B ET B2C **S2**

n°129 : **CREATION ET REFONTE SITE WEB ET E-SHOP**

n°211 : LA **GESTION NUMÉRISÉE** DE LA CONCEPTION PRODUITS À LA RELATION CLIENT



5. Subventions CTC disponibles en 2023

b) Digital & Numérique

INTITULE	COMMUNICATION DIGITALE S1 & S2
OBJET	Développement de contenus pour communiquer via ses propres sites et réseaux sociaux afin de promouvoir sa marque, son activité, son savoir-faire...
PERIODE	semestrielle : - Du 01/01/2023 → 30/06/2023 - Du 01/07/2023 → 31/12/2023

5. Subventions CTC disponibles en 2023

b) Digital & Numérique



COMMUNICATION DIGITALE S1 & S2

DEPENSES ELIGIBLES

- Prestations externes uniquement pour :
- Conception, réalisation, production de photos,
 - Frais de mannequinat & look pour les séances photos,
 - Production de clips vidéo, stories, films institutionnels,
 - Animation de réseaux sociaux, community management,
 - Abonnements à des outils de community management : Canva, Hootsuite, Digitaleo, Magisto, Shutterstock.
 - Mise en place de partenariats avec des influenceurs.

NON PRIS EN CHARGE

- Frais de publicité
- Achat de social ads (facebook ads et google ads)
- Frais de personnels internes
- Location de lieux pour shooting
- Prestation d'étude de stratégie de communication ou positionnement de marque
- « Don » de produit à des influenceurs

AIDE & PLAFONDS

- 50% des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : 15 000 € (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : 7 500€ (par an et par entreprise)

EXEMPLES DE PROJETS

- Shooting produits par un photographe professionnel
- Réalisation de films pour la promotion du savoir-faire, de la marque ou de l'activité.

5. Subventions CTC disponibles en 2023

b) Digital & Numérique



INTITULE	n°129 : CREATION ET REFONTE SITE WEB ET E-SHOP
OBJET	Accompagner les entreprises dans leur transition numérique par l'optimisation de leur site internet et e-shop.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes d'études, réalisation, refonte et traduction de sites internet et e-shops.	<ul style="list-style-type: none">Frais SEA (diffusion d'annonces ciblées)Marketing automation
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Mise en place ou évolution d'un site internetIntégration d'un module e-shopIntégration d'un module de personnalisation au site (customisation)Frais SEO (optimisation de site internet pour améliorer le référencement naturel)

5. Subventions CTC disponibles en 2023

b) Digital & Numérique

INTITULE	n°211 : LA GESTION NUMÉRISÉE DE LA CONCEPTION PRODUITS À LA RELATION CLIENT
OBJET	Accompagner les entreprises dans leur transition numérique en finançant la mise en place d'outils de gestion numérisée.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES

- Frais de consultants externes pour les études et le paramétrage de solutions numérisées CRM, PLM, CAO, ERP et PIM.

NON PRIS EN CHARGE

- Achat des logiciels et licences d'utilisation
- Mise en place de certificats numériques sur les produits

AIDE & PLAFONDS

- 50% des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : 10 000 € (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : 5 000€ (par an et par entreprise)

COMMENTAIRES

- CRM : gestion de la relation client
- PLM : gestion du cycle de vie produit
- CAO : conception assistée par ordinateur
- ERP : progiciel de gestion intégrée
- PIM : collecte, gestion et enrichissement des informations produits



5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

c) Autres opérations collectives portées par la fédération

5. Subventions CTC disponibles en 2023

c. Autres opérations collectives portées par la fédération

9 OPÉRATIONS COLLECTIVES



5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

d) Labellisation Volontaire

5. Subventions CTC disponibles en 2023

d) Labellisation Volontaire

INTITULE	N°210 : LABELLISATION VOLONTAIRE
OBJET	Accompagner les démarches de certification et labellisation <u>volontaires</u>
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">• Régime RGEC : honoraires de consultants• Régime de minimis : honoraires de consultants, audits, analyses non réglementaires et frais d'adhésion / renouvellement aux labels	<ul style="list-style-type: none">• Tous les labels ou certifications réglementaires• Démarche ISO 9001
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE LABELS ELIGIBLES (non exhaustif)
<ul style="list-style-type: none">• 50% des dépenses éligibles• <u>Plafond de dépenses</u> : 20 000 € (par an et par entreprise)• <u>Plafond de subvention</u> : 10 000€ (par an et par entreprise)	<p>LWG, EPV, Origine France Garantie, Made in France, Oeko-Tex, ISO 14001...</p> <p>→ Vérifiez l'éligibilité de votre label auprès de votre opérateur avant de lancer vos démarches !</p>



5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

e) Cuir & Savoir-Faire

5. Subventions CTC disponibles en 2023

e) Cuir & Savoir-Faire

INTITULE	CUIR & SAVOIR-FAIRE (lien)
OBJET	Accompagner la transmission de savoir-faire métiers en lien avec la conception et la fabrication de produits de la filière, le classement des peaux et cuirs ainsi que leur tri.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES

- Frais de formation externe
- Temps passé par le personnel formateur en interne (salaire brut chargé x temps de formation ou gérant non salarié valorisé à hauteur de 33€/heure)

NON PRIS EN CHARGE

- Frais de formation d'un stagiaire

AIDE & PLAFONDS

- 70% des dépenses pour TPE
- 60% des dépenses pour PME
- 50% des dépenses pour ETI/GE
- Plafond de subvention : 15 000€ (par an et par entreprise / en 1 ou plusieurs dossiers)

EXEMPLES DE PROJETS

- Formation d'un nouvel embauché qui prendra la suite d'une personne en départ à la retraite,
- Montée en compétence d'une personne déjà en poste,
- Formation d'une nouvelle recrue pour des raisons de développement de l'activité de l'entreprise.



5. SUBVENTIONS CTC DISPONIBLES EN 2023

f) RSE

- 7 opérations disponibles :

n°400 : **DIAGNOSTIC ENERGIE**

n° 401 : **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - MISE EN ŒUVRE DE PROJETS**

n° 402 : **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

n° 403 : **IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION**

n° 404 : **ECOCONCEPTION**

n° 405 : **NOUVELLES POLITIQUES RH**

n° 406 : **MOBILITÉ DES SALARIÉS**

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°400 : DIAGNOSTIC ENERGIE
OBJET	Faciliter la mise en œuvre de projets d'économie d'énergie en accompagnant les frais externes réalisés en amont.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais de consulting, études et diagnostics préalables à la mise en œuvre de projets	<ul style="list-style-type: none">Achat d'équipements
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Audit énergétiqueEtude de pistes d'amélioration pour économiser l'énergieEtude de dimensionnement d'une installation plus économe en énergie

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°401 : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
OBJET	Faciliter la mise en œuvre de projets d'économie d'énergie en accompagnant les frais de prestation pour leur mise en œuvre.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES

- Prestations d'accompagnement pour la mise en place et le déploiement d'un projet d'économie d'énergie (chaudière, énergies renouvelables, isolation, récupération, amélioration comptage, ...)

NON PRIS EN CHARGE

- Achat d'équipements (LED, chaudière, ...)
- Travaux d'isolation

AIDE & PLAFONDS

- 50% des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : 10 000 € (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : 5 000€ (par an et par entreprise)

EXEMPLES DE PROJETS

- Accompagnement par un consultant pour la mise en place et l'installation de nouveaux équipements plus économes en énergie
- Formation ou sensibilisation du personnel : utilisation des nouveaux équipements, sensibilisation aux bonnes pratiques, ...
- Etudes de validation des gains énergétiques suite à l'installation de nouveaux équipements.

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°402 : AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
OBJET	Faciliter la mise en place d'approches structurées de prévention des risques pour les salariés (TMS par ex) grâce à l'intervention d'un expert (ergonome, kiné, ...).
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes de consulting, études et diagnostics	<ul style="list-style-type: none">Investissements matériels
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Etude d'aménagement des postes de travailDiagnostic sur les gestes et postures des salariésFormation des salariés sur bons gestes et postures à appliquerPrestation d'éveil musculaire à destination des salariés

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°403 : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION
OBJET	Accompagner les premières démarches de réduction des impacts environnementaux des sites de production.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes de consulting, études et diagnostics	<ul style="list-style-type: none">Investissements matériels
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Prestation d'un consultant/expert pour préparer ou accompagner un projet de désalinisation (traitement des eaux, saumures)Etude de diminution des consommations d'eau

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°404 : ECOCONCEPTION
OBJET	Accompagner le développement de produits éco-conçus et les démarches d'éco-conception.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes de consulting, études et diagnostics	<ul style="list-style-type: none">Achat de logiciels/licences d'ACVFrais de personnels internesFrais de communication
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'ACVAccompagnement externe pour la mise en place d'une démarche d'éco-conception dans l'entrepriseEtude d'éco-conception sur un produit (formation, ACV, pistes d'amélioration, ...)

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°405 : NOUVELLES POLITIQUES RH
OBJET	Améliorer l'attractivité des entreprises de la filière par de nouvelles méthodes RH
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes de consulting et études	<ul style="list-style-type: none">Frais de recrutement classique (cabinets de recrutement, annonces)Création de supports (livret d'accueil)
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Etude en amont et accompagnement à la mise en place de politiques différenciantes d'intégration des salariés ou de managementEtude ou prestation d'accompagnement /définition de la marque employeur

5. Subventions CTC disponibles en 2023

f) RSE

INTITULE	N°406 : MOBILITÉ DES SALARIÉS
OBJET	Encourager les démarches de diminution de l'impact carbone de l'entreprise lié aux déplacements des salariés.
PERIODE	du 01/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none">Frais externes de consulting, études et diagnostics	<ul style="list-style-type: none">Location de bus collectifs (n'est pas une prestation)
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">50% des dépenses éligibles<u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise)<u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">Diagnostic sur les déplacements actuels des salariésEtude d'optimisation des déplacements des salariésAccompagnement externe à la mise en place d'une action de mobilité plus durable pour les salariés

6. Service « Guichet Unique » CTC



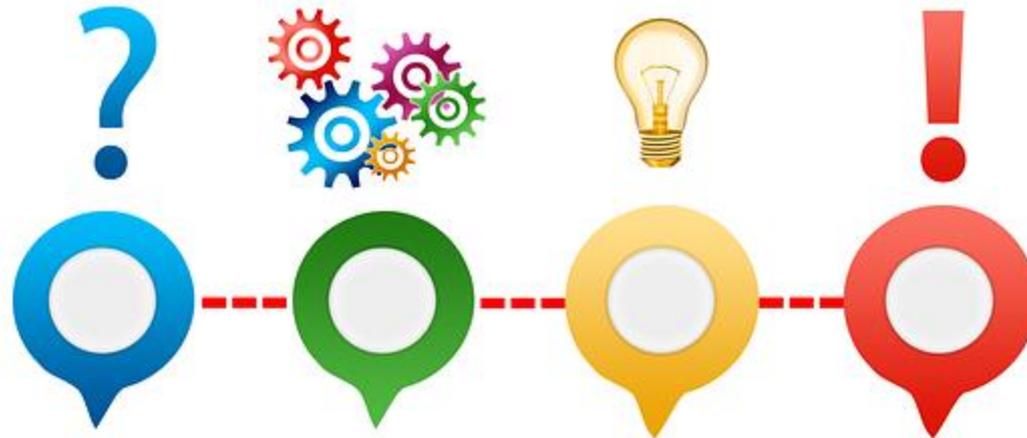
Vous ne trouvez pas votre bonheur dans les subventions CTC ?

→ Contacter le Guichet Unique !

Service gratuit d'accompagnement dans la recherche de financements publics (Région, ADEME, Bpifrance, France Relance 2030, ...) :

- Conseil pour le financement de vos projets
- Recherche personnalisée de dispositifs (parmi + de 2000 aides disponibles)
- Mise en relation avec les organismes financeurs
- Assistance au montage de dossiers de demande d'aide
- Suivi de vos demandes d'aide

7. Questions / Réponses





Karine Fournier

k.fournier@chaussuredefrance.com



Maëva Coureux

mcoureux@ctc groupe.com



Merci de votre attention

Pour tout complément d'information sur les services EM contactez :
Claire Batisat - Service Entreprises Membres
04 72 76 10 15
em@ctc groupe.com